



Invité. Olivier Ihl, Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble → p/02



Brésil. Au moins 335 morts suite à des pluies diluviennes → p/08

aufait®

Journal Quotidien d'Information Générale • Edition du week-end du vendredi 14 au dimanche 16 janvier 2011 • n°886 • Prix: 0 Dh

Le rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur les événements de Laayoune, Ahmed Zaidi, /DR

www.aufaitmaroc.com

économie p/05

Le gouvernement renforce sa promotion de l'innovation

media p/07

"Buzzeff": première plateforme marocaine de mise en relation annonceurs/supports web

monde p/09

Le Hezbollah quitte le gouvernement: le Liban plonge de nouveau dans l'inconnu

sport p/11

FIFA: le Maroc gagne deux places

Edito

Rente géographique

Selon une particularité bien africaine, les politiciens n'aiment que les élections qu'ils sont sûrs de gagner. Et comme ce n'est pas souvent le cas, les populations sont alors sûres de se retrouver au centre de tirs croisés des pro untel et des anti untel.

Et comme le veut une autre tradition tout aussi africaine, les chefs d'Etat aiment bien confondre le trésor public, qu'ils finissent par vider, et leur poche, qu'ils finissent par remplir... laissant à leur population le choix entre la mitrailleuse, la misère ou l'immigration. Mais selon une vieille coutume, qui n'est pas qu'africaine, les peuples n'aiment que les pays où ils peuvent vivre tranquillement ou qui leur servent de transit. Comme le Maroc. Notre pays a cet avantage, ou inconvénient, c'est selon, de se trouver à mi-chemin entre la terre que l'on fuit et celle que l'on désire. Une situation que certains qualifient de "rente géographique" que le Maroc monnaierait avec l'UE pour contenir le flux humain. Et le drame humain de ces déracinés? Selon une tradition bien de chez nous, les solutions peuvent toujours attendre.

■ La rédaction



Rafles et expulsions des migrants p/04

Aux frontières de l'intolérable

• RAFLES ET EXPULSIONS DES MIGRANTS

Où sont les solutions ?

Depuis 2005, date des événements dramatiques de Sebta et Melilla, le Maroc a adopté des mesures restrictives en matière de contrôle migratoire. C'est à partir de cette date également que les rafles et les expulsions des migrants dans plusieurs villes du Royaume, se sont intensifiées dans des conditions largement dénoncées par les organisations humanitaires. Le Maroc n'est pas seul responsable de ce drame mais le plus important reste de trouver des solutions.

DROITS ET DEVOIRS. Depuis le 28 décembre, des rafles "au faciès" frappent une nouvelle fois les migrants subsahariens résidents au Maroc, indique le communiqué d'un collectif regroupant 16 organisations de migrants et des organisations marocaines solidaires. De Rabat à Tanger en passant par Casablanca, Fès ou encore Oujda, "des centaines de migrants ont été arrêtés dans la rue sans avoir commis le moindre délit; parmi eux des femmes et des mineurs", dénoncent-elles.

"Après un passage au commissariat, d'où certains ont pu sortir après présentation d'un passeport ou d'une carte consulaire, ils ont connu le procédé désormais devenu habituel de l'expulsion vers les frontières algériennes par Oujda, sans qu'ils aient été présentés devant un juge et aient pu défendre leur situation", poursuit le communiqué.

"Entre le 19 août et le 10 septembre 2010, dans de nombreuses villes, les forces de l'ordre marocaines ont à plusieurs reprises, fait irruption dans les campements en ayant recours à des bulldozers, voire même à des hélicoptères comme à Nador, détruisant les tentes et les habitations des migrants", rapporte sur son site l'ONG Médecins sans frontières (MSF).

Selon les estimations de MSF, au cours de ces rafles, 600 à 700 migrants ont été arrêtés et emmenés à la frontière algérienne. "On les a ensuite abandonnés à leur sort sans eau ni nourriture. Parmi eux, il y avait des femmes avec des enfants, des femmes enceintes et des personnes souffrant de blessures liées directement ou indirectement aux rafles ou souffrant de problèmes de santé. Ils n'ont eu d'autre choix que de retourner à pied à Oujda ou de tenter de passer la frontière algérienne", écrit l'ONG.

“Abandonnés dans cette zone au beau milieu



de la nuit, le risque d'être attaqués ou volés par les bandits et les contrebandiers opérant dans cette région planait sur ces populations déjà vulnérables. Ceux qui sont parvenus à rejoindre la ville d'Oujda se retrouvent sans rien, privés de moyens financiers, d'un toit et de leurs effets personnels.”

Médecins sans frontières, section Maroc.

Pas plus tard que lundi dernier, une nouvelle vague de rafles a eu lieu à Rabat cette fois, nous confie dans un entretien téléphonique, Lucile Daumas, membre de l'organisation ATTAC Maroc et du Réseau euro-africain sur l'immigration, qui suit de près ce dossier.

C'est que depuis 2005, date des événements dramatiques de Sebta et Melilla qui avaient fait plus

d'une dizaine de morts, des centaines de blessés et autant de déportés dans le désert qui seront par la suite expulsés, le Maroc -tout comme d'autres pays africains d'ailleurs-, a fini par adopter des mesures restrictives en matière de contrôle migratoire.

Le Maroc en tenaille entre les "frères" africains et l'UE

"Ce qui est déplorable dans cette histoire, c'est qu'il ne s'agit nullement d'une politique marocaine propre; cette une politique d'immigration dictée et imposée par l'Union Européenne à coup de fortes pressions pour que le Maroc signe un accord de réadmission global avec l'UE", déplore Lucile Daumas.

Au lendemain des événements de Sebta et Melilla, le Maroc est passé aux yeux des pays africains "frères",

comme étant devenu le "gendarme de l'Europe", s'attirant les foudres de certains médias subsahariens. Le Maroc pris en tenaille entre les "frères" subsahariens et l'UE, c'est le moins que l'on puisse dire! À l'époque, le quotidien national *L'Economiste* avait même évoqué dans un éditorial "la plus sale affaire que la diplomatie marocaine affronte".

Hier, nous avons tenté de joindre un responsable au sein du ministère de l'Intérieur pour de plus amples informations sur cette question migratoire hautement sensible, nos questions sont restées en suspens... Éternels obstacles administratifs!

“ Les autorités marocaines préfèrent copier les politiques xénophobes en vigueur en Europe, qui affectent leurs propres ressortissants, oubliant qu'il (le Maroc) est lui-même un pays africain. Le gouvernement marocain a adopté de telles pratiques... Or, elles n'aboutissent à aucun résultat si ce n'est celui d'infliger des souffrances inutiles à des personnes qui ont précisément quitté leur pays à cause de cela.”

Fabien Yene, Secrétaire général du Conseil des migrants subsahariens au Maroc

Des délégations subsahariennes passives
Si les ONG dénoncent l'attitude marocaine, elles considèrent cependant comme principal coupable de cette situation l'UE surtout, mais aussi toutes ces délégations subsahariennes installées au Maroc qui restent passives face au sort réservé à leurs conci-



• A chaud

"La question des plus démunis et des sans-terre doit trouver une réponse internationale. Je suis persuadé que le Maroc est actif dans la recherche de solutions humaines. Sur le plan diplomatique, le Royaume a pris des initiatives qui ont été acceptées par les instances internationales, je pense que c'est dans cette direction que doivent se tourner les bonnes volontés".

Olivier Ihl, invité du jour

EN BREF

HANDICAP. L'Association Louis Braille des aveugles, basée à Tétouan vient de publier, en braille, le texte en arabe de la Convention des Nations-unies relative aux droits des personnes handicapées. Cette initiative, qui a bénéficié du soutien de l'organisation Handicap international et de l'INDH, vise, selon le responsable de cette association, Abdellatif El Ghazi, à faire connaître aux aveugles leurs droits (emploi, éducation, formation). Plus de 50 copies ont été imprimées et seront distribuées aux associations des aveugles et librairies disposant d'ailes consacrées au braille. Ce chiffre atteindra les 500 à l'avenir.

NOYADE. Le corps sans vie d'un Marocain a été découvert mardi après-midi, dans un canal d'irrigation d'une localité de Vicar à Almeria (Espagne), ont annoncé mercredi des sources de la sous-délégation du gouvernement espagnol. La dépouille du jeune Marocain (30 ans), a été découverte par un passant. La victime, qui ne présentait aucun signe de violence, serait morte par noyade. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce décès et la dépouille a été transférée à la morgue d'Almeria pour autopsie.

APPEL. Le bureau national de l'organisation démocratique des collectivités locales appelle à une grève générale de 72 heures (du 25 au 27 janvier), en protestation contre la poursuite de la mauvaise gestion, qui se répercute négativement sur la situation administrative et financière des fonctionnaires des collectivités locales. Ces derniers réclament l'instauration d'une indemnité spéciale en plus d'une indemnité de responsabilité à l'instar des fonctionnaires des préfectures.

FORMATION. L'Association marocaine des sciences infirmières et techniques sanitaires (AMSITS) organise à Rabat, un cycle de formation de six sessions en leadership infirmier, au profit des membres du bureau national et des bureaux régionaux de l'AMSITS. La 1ère session qui a démarré hier (jusqu'au 15 janvier) au profit de 32 cadres infirmiers marocains, vise un meilleur encadrement de la profession et des professionnels infirmiers. Elle vise à faire acquérir les compétences requises pour développer le leadership au sein du personnel infirmier qui passe par la formation, le développement personnel et la motivation.

■ Ana Lopes